

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2022

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
MRC DE LA MATANIE

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Adelme, tenue au lieu habituel des séances, à 19h00 jeudi le 22^e jour de décembre 2022. Sont présents Messieurs les conseillers: Yanik Levasseur et Raphaël Helgerson-Gendron et Mesdames les conseillères : Isabelle Truchon, Johanne Thibault et Cynthia Marceau D'Astous. Est absent Monsieur Jean-Luc Bérubé sous la présidence de Madame Josée Marquis, mairesse.

CONSTAT DU QUORUM

RÉSOLUTION #2022-247

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation et l'ordre du jour ont été distribués par courriel à tous les membres du Conseil en date du 19^e jour du mois de décembre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les membres présents forme quorum et par conséquent le quorum est constaté et la séance peut être tenue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Truchon et résolu à l'unanimité :

Ordre du jour :

1. Constat de quorum & renonciation à l'avis de convocation;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption de budget 2023;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2023-2024 et 2025;
5. Période de questions;
6. Levée de la session.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse Madame Josée Marquis déclare la séance ouverte à 19h01.

RÉSOLUTION #2022-248

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Adelme a participé à l'élaboration des prévisions budgétaires et pris connaissance des prévisions des dépenses et des recettes pour l'exercice financier 2023;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame la conseillère Johanne Thibault et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter les revenus prévus pour l'exercice financier 2023 de la Municipalité de Saint-Adelme, totalisant la somme de neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cents quatre-vingt-treize (998 293 \$) et les dépenses pour l'exercice financier 2023 de la Municipalité de Saint-Adelme totalisant la somme de

neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cents quatre-vingt-treize (998 293 \$), les revenus et les dépenses étant réparties comme suit :

Municipalité de Saint-Adelme		
Prévisions budgétaires 2023		
	BUDGET	BUDGET
	2023	2022
REVENUS		
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	497 123 \$	484 704 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE	153 821 \$	98 029 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	12 317 \$	15 063 \$
SERVICES RENDUS	11 558 \$	19 059 \$
IMPOSITION DE DROITS	37 500 \$	78 641 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	500 \$	300 \$
INTÉRÊTS	2 600 \$	- \$
AUTRES REVENUS	5 638 \$	21 650 \$
TRANSFERTS DE DROITS	75 453 \$	96 503 \$
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES	201 783 \$	220 882 \$
TOTAL DES REVENUS	998 293 \$	1 034 831 \$
CHARGES		
CONSEIL	57 178 \$	47 391 \$
GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE	118 256 \$	177 680 \$
ÉVALUATION	30 636 \$	30 043 \$
GESTION DU PERSONNEL	10 052 \$	2 662 \$
POLICE	33 474 \$	31 801 \$
SÉCURITÉ INCENDIE	122 353 \$	108 897 \$
VOIRIE MUNICIPALE	119 261 \$	141 900 \$
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	168 083 \$	124 852 \$
ÉCLAIRAGE DES RUES	9 979 \$	16 000 \$
CIRCULATION ET STATIONNEMENT	- \$	841 \$
TRANSPORT EN COMMUN	1 868 \$	2 353 \$
APPROVISIONNEMENT ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE	56 909 \$	68 893 \$
RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE	12 000 \$	15 606 \$
TRAITEMENT DES EAUX USÉES	51 839 \$	- \$
RÉSEAUX D'ÉGOUTS	5 000 \$	500 \$
DÉCHETS DOMESTIQUES	48 750 \$	45 374 \$
MATIÈRES SECONDAIRES	11 113 \$	19 895 \$
MATIÈRES ORGANIQUES	11 070 \$	- \$
COURS D'EAU	2 195 \$	1 684 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE	33 296 \$	29 456 \$
PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	2 887 \$	23 858 \$
RÉNOVATION URBAINE	400 \$	- \$
CENTRES COMMUNAUTAIRES	10 708 \$	9 152 \$
LOISIRS - AUTRES	10 000 \$	30 105 \$
BIBLIOTHÈQUE	3 198 \$	- \$
FRAIS DE FINANCEMENT	8 069 \$	35 062 \$
TOTAL DES CHARGES	938 574 \$	964 005 \$

CONCILIATION A DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS		6 651 \$	- \$
FINANCEMENT		20 246 \$	70 826 \$
AFFECTATIONS		32 821 \$	- \$
TOTAL CONCILIÉ À DES FINS FISCALES		59 719 \$	70 826 \$
Excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales		0 \$	0 \$

De diffuser les prévisions budgétaires de l'exercice financier 2023 dans le journal l'Éveil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

RÉSOLUTION #2022-249

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2023-2024 ET 2025

- Mise à jour de site internet
- Remplacement machinerie d'hiver
- Directrice Générale et greffière/trésorière adjointe
- Bornes électriques
- Remplacement du système de chauffage garage
- Mise aux normes de l'étang
- Réfection du rang 6 est et ouest

Il est proposé par Madame la conseillère Cynthia Marceau D'Astous, et résolu :

D'adopter le programme triennal d'immobilisation 2023-2024 et 2025.

De diffuser le programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 dans le journal l'Éveil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

RÉSOLUTION #2020-250

LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Madame la conseillère Isabelle Truchon et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 19h43.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Josée Marquis, mairesse

Jessica Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière

Je soussignée, Josée Marquis, mairesse de la Municipalité de Saint-Adelme, ayant signé le présent procès-verbal, reconnais et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Josée Marquis, mairesse